

Plénière : La justice! Quelle justice?

Yves Lavertu

Le temps est venu pour que le ministère de la Justice soit un ministère puissant au Cabinet, que le ministre de la Justice soit apprécié par le premier ministre pour autre raison que celle qu'il n'a pas échappé le ballon.

Pierre-A. Michaud, ancien juge en chef de la Cour d'appel

L'ancien juge en chef de la Cour d'appel du Québec, **Pierre-A. Michaud**, à l'instar des trois autres panélistes sur la tribune de la **PLÉNIÈRE du Congrès du Barreau du Québec**, n'a pas craint de décrier et de montrer du doigt les ratés du système judiciaire, et d'interpeller le gouvernement. Avec le journaliste-analyste **Michel C. Auger**, du Journal de Montréal et de TVA, **Me Martin Cauchon**, ex-ministre fédéral de la Justice, et **Me Louise Rozon**, ancienne directrice d'Option consommateurs, nouvellement régisseuse à la Régie de l'Énergie, il a pris part à un sérieux examen de l'état de la situation à partir d'une interrogation éloquentement posée par les organisateurs de la plénière : **La justice! Quelle justice?**

Dans une formule totalement renouvelée et haute en couleur, les panélistes étaient « cuisinés » selon une formule librement inspirée de l'émission de télé « Tout le monde en parle ».



Jean-Jacques Lamothe et Danielle Desrosiers, de TAC com

TAC com, une firme de communication, avait été engagée par le comité organisateur pour mettre au point ce concept inédit pour une plénière.

Afin de créer une ambiance rythmée, la compagnie avait choisi de mettre en scène des comédiens et un musicien, et de placer au centre de la dynamique une professionnelle de la communication, **Marie Doyon**, chargée de stimuler la discussion au cours du débat.

« La justice! Quelle justice? Tout le monde en parle. Et nous allons en débattre. Croyez-moi cela va être du sport! » Voilà les mots qu'a lancés l'animatrice pour lancer la plénière. L'échange dynamique et ouvert qui s'en est suivi, avec sa liberté de ton propre au débat public, a été au rendez-vous. Les quatre invités, appelés à « donner leur 110% », ont débattu de façon originale de la question de la place de la justice dans la société québécoise. Chacun, à tour de rôle, a fait face aux « questions en rafales », à d'autres « qui tuent » et à certaines qualifiées de « marteaux-piqueurs ».



Jean-Jacques Lamothe, Marie Doyon et Danielle Desrosiers, de TAC com

Mon palais Rona!

Le débat avait été précédé d'un sketch visant à réchauffer la salle et à offrir aux congressistes un survol des principaux enjeux dont on allait débattre par la suite. La pièce, par son mélange d'humour et d'audace, a donné le ton aux deux heures suivantes. Cela a été notamment le cas lorsque, pour aborder le thème du délabrement de certains palais de justice, les comédiens se sont mis à discuter d'une compétition à venir entre bâtonniers de sections voisines. Dans ce concours au titre évocateur, « Mon palais Rona », les matériaux pour la construction du futur édifice étaient commandités par cette compagnie, qui voit un bricoleur en chacun de nous!